

Le jeudi 24 juin 1999



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 50

CINQUIÈME SESSION, TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

M. MACKINTOSH propose :

QUE le projet de loi n° 203 – *Loi sur la lutte contre les graffitis et modifications corrélatives/The Graffiti Control and Consequential Amendments Act* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Il s'élève un débat.

Après l'intervention de M. MACKINTOSH, le débat est ajourné sur la motion de M. HELWER.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion qui suit de M. le *ministre* TOEWS :

QUE le projet de loi n° 3 – *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales/The Fatality Inquiries Amendment Act* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse de laisser la question inscrite au nom de M^{me} MCGIFFORD.

Après l'intervention de M. MARTINDALE, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion qui suit de M. le *ministre* MCCRAE :

QUE le projet de loi n° 7 – *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Le débat se poursuit.

Le jeudi 24 juin 1999

L'Assemblée refuse de laisser la question inscrite au nom de M^{me} MCGIFFORD.

Après l'intervention de M^{me} FRIESEN, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion qui suit de M^{me} la *ministre* MCINTOSH :

QUE le projet de loi n^o 8 – *Loi modifiant la Loi sur les substances appauvrissant la couche d'ozone/The Ozone Depleting Substances Amendment Act* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Le débat se poursuit.

Après les interventions de MM. DEWAR et KOWALSKI, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion qui suit de M^{me} la *ministre* RENDER :

QUE le projet de loi n^o 9 – *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et la Loi sur les contrats à terme de marchandises et apportant des modifications corrélatives/The Securities Amendment and Commodity Futures and Consequential Amendments Amendment Act* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse de laisser la question inscrite au nom de M. JENNISSON.

Après les interventions de MM. SALE et KOWALSKI, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Le jeudi 24 juin 1999

L'Assemblée reprend le débat sur la motion qui suit de M^{me} la *ministre* RENDER :

QUE le projet de loi n^o 15 – *Loi modifiant la Loi sur les cimetières/The Cemeteries Amendment Act* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse de laisser la question inscrite au nom de M^{me} BARRETT.

Après les interventions de MM. MARTINDALE et KOWALSKI, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion qui suit de M. le *ministre* TOEWS :

QUE le projet de loi n^o 16 – *Loi modifiant la Loi sur le recouvrement des petites créances à la Cour du Banc de la Reine et la Loi sur la responsabilité parentale/The Court of Queen's Bench Small Claims Practices Amendment and Parental Responsibility Amendment Act* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse de laisser la question inscrite au nom de M^{me} BARRETT.

Après les interventions de MM. ASHTON et KOWALSKI, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion qui suit de M. le *ministre* ENNS :

QUE le projet de loi n^o 19 – *Loi sur la Société du crédit agricole/The Agricultural Credit Corporation Act* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Le débat se poursuit.

Le jeudi 24 juin 1999

Après les interventions de M. ASHTON, de M^{me} WOWCHUK et de M. PENNER, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Avec le consentement unanime de l'Assemblée, l'ordre d'examen des budgets, prévu dans le document parlementaire n° 110 déposé le 11 mai 1999, et modifié par la suite, est modifié de nouveau de façon à ce que, le jeudi 24 juin 1999, l'examen du budget du ministère de l'Agriculture ait lieu à l'Assemblée et celui de la Direction générale des services aux personnes âgées ait lieu dans la salle 255.

L'Assemblée se forme en comité plénier afin d'examiner les crédits à accorder à Sa Majesté.

L'Assemblée poursuit ses travaux en comité.

TREIZE HEURES TRENTE

M. SVEINSON, *vice-président du Comité des subsides*, fait rapport des travaux accomplis le 23 juin 1999. Le rapport est déposé et le Comité obtient la permission de siéger de nouveau.

M. le *ministre* GILLESHAMMER dépose le rapport prévu aux paragraphes 52.27(1) et (2) de la *Loi sur l'Assemblée législative* – le 31 mars 1999.

(document parlementaire n° 160)

M. le *ministre* STEFANSON dépose le projet de loi n° 38 – *Loi modifiant la Loi sur les infirmières psychiatriques/The Registered Psychiatric Nurses Act* –, lequel est lu une première fois.

Conformément au paragraphe 20(1) du *Règlement*, MM. FINDLAY, JENNISSEN, DOWNEY, DOER et KOWALSKI font des déclarations de députés.

Le jeudi 24 juin 1999

Sur la motion de M. HELWER, il est ordonné :

QUE la composition du Comité permanent des modifications législatives soit modifiée comme suit :

Le lundi 28 juin 1999, à 10 heures :

M. le *ministre* TOEWS remplace M^{me} DRIEDGER (Charleswood);

M. le *ministre* RADCLIFFE remplace M. le *ministre* STEFANSON.

Sur la motion de M. HICKES, il est ordonné :

QUE la composition du Comité permanent des modifications législatives soit modifiée comme suit :

Le lundi 28 juin 1999, à 10 heures :

M. DEWAR remplace M^{me} BARRETT;

M^{me} FRIESEN remplace M. DOER.

Avec le consentement unanime de l'Assemblée, il est convenu, pour le jeudi 24 juin 1999, de ne pas procéder à l'examen des affaires émanant des députés.

Avec le consentement unanime de l'Assemblée, l'ordre d'examen des budgets, prévu dans le document parlementaire n^o 110 déposé le 11 mai 1999, et modifié par la suite, est modifié de nouveau de façon à ce que, le jeudi 24 juin 1999, le budget du ministère de la Justice soit examiné à l'Assemblée et que celui du ministère de la Consommation et des Corporations soit examiné dans la salle 255 jusqu'à 16 h 30, suivi de l'examen du budget de la Direction générale des services aux personnes âgées.

L'Assemblée se forme en comité plénier afin d'examiner les crédits à accorder à Sa Majesté.

L'Assemblée poursuit ses travaux en comité.

La séance est levée à 18 h 1, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés à lundi prochain, à 13 h 30.

La présidente,

Louise Dacquay